



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 25 avril à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

|                        |   |                |
|------------------------|---|----------------|
| Mme RUGGERI-ZANETTACCI | à | M. VOGLIMACCI  |
| Mme BIANCAMARIA        | à | M. SBRAGGIA    |
| M. CAU                 | à | Mme FELICIAGGI |
| Mme BERNARD            | à | Mme SICHİ      |
| Mme SANTONI-BRUNELLI   | à | M. le maire    |
| M. CIABRINI            | à | M. BASTELICA   |

**Etaient absents :**

Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

|                                           |    |
|-------------------------------------------|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice :           | 49 |
| Nombre de membres présents :              | 35 |
| Quorum :                                  | 25 |

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 avril 2016

Délibération N°2016/121

**L'attribution de subventions aux associations culturelles**

**M. le maire expose à l'assemblée :**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités culturelles, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement de la culture.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

de procéder à l'individualisation de subventions à titre d'acompte pour les associations suivantes :

- **Association Case et Bulle : 18 000 euros**

Pour l'organisation du « Festival International de Bande Dessinée d'Ajaccio » qui aura lieu au mois de décembre 2016 au Palais des Congrès

- **Association Tempu e Arte : 18 000 euros**

Pour l'organisation du spectacle « Aiacciu in Cantu » qui a eu lieu en juillet 2016 sur la Place du Diamant.

- **Association Emaho : 9 000 euros**

Pour l'action « Quartiers Numériques 2016 »

- **Association Jazz in Aiacciu : 16 200 euros**

Pour l'organisation du Festival de Jazz « Jazz in Aiacciu » qui aura lieu en juin 2016 au Lazaret Ollandini

- **Association Filu d'Amparera : 18 000 euros**

Pour les actions « Scenina » et « Ateliers »

- **Association Locu Teatrale : 6 000 euros**

Pour le fonctionnement de « U Spaziu Culturali » et le programme artistique 2016

- **La société Concept Event Ajaccio en Scène : 18 000 euros**

Pour l'organisation de spectacles de théâtre au Palatinu en 2016

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2016 ; chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2121-29 plus particulièrement son article L 2231-15 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2016;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 avril 2016 ;

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

De procéder à l'individualisation de subventions à titre d'acompte aux associations suivantes :

- **Association Case et Bulle : 18 000 euros**

Pour l'organisation du « Festival International de Bande Dessinée d'Ajaccio » qui aura lieu au mois de décembre 2016 au Palais des Congrès

- **Association Tempu e Arte : 18 000 euros**

Pour l'organisation du spectacle « Aiacciu in Cantu » qui a eu lieu en juillet 2016 sur la Place du Diamant.

- **Association Emaho : 9 000 euros**

Pour l'action « Quartiers Numériques 2016 »

- **Association Jazz in Aiacciu : 16 200 euros**

Pour l'organisation du Festival de Jazz « Jazz in Aiacciu » qui aura lieu en juin 2016 au Lazaret Ollandini

- **Association Filu d'Amparera : 18 000 euros**

Pour les actions « Scenina » et « Ateliers »

- **Association Locu Teatrale : 6 000 euros**

Pour le fonctionnement de « U Spaziu Culturali » et le programme artistique 2016

- **La société Concept Event Ajaccio en Scène : 18 000 euros**

Pour l'organisation de spectacles de théâtre au Palatinu en 2016

#### DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2016 ; chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160425-2016\_121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2016  
Publication : 29/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

